



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Demande des parents, du responsable légal ou de l'élève majeur

Année scolaire : 20.. / 20..

### *A adresser au directeur d'école ou au chef d'établissement*

Nom, prénom et adresse de l'élève

.....  
.....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom, prénom et adresse des parents ou responsables légaux

.....  
.....  
.....

Adresse électronique : .....@.....

N° de téléphone : .....

Ecole / Etablissement fréquenté(e) et adresse :

.....  
.....

Classe : ..... Série ou spécialité : .....

Parmi les dispositifs d'accompagnement suivants, lesquels ont déjà été mis en place ?

- Un Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) a été mis en place par les enseignants : Oui  Non
- Un Projet personnalisé de scolarisation (PPS) a été mis en place antérieurement : Oui  Non

L'élève bénéficie-t-il ou a-t-il bénéficié de prises en charge extérieures (orthophonie, ergothérapie...) ?

Oui  Non

Si OUI, précisez, en indiquant la période pendant laquelle cette prise en charge a été effective :

.....

Autres éléments que vous souhaitez préciser :

.....

**Je soussigné..... sollicite  
la mise en place d'un plan d'accompagnement personnalisé**

Fait à ....., le .....

Signature des parents ou du responsable légal ou de l'élève majeur

## Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

### Avis de l'équipe pédagogique pour une demande de PAP

Année scolaire : 20.. /20..

#### A renseigner par l'équipe pédagogique

##### Préciser :

- Demande de la famille ou de l'élève majeur
- Proposition de l'équipe pédagogique

Nom, prénom de l'élève

.....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Ecole / Etablissement fréquenté(e) et adresse :

.....

..... Classe :

..... Série ou spécialité : .....

Cet élève présente des difficultés scolaires durables : Oui  Non

- **Si NON** : le PAP n'est pas la réponse adaptée ; d'autres mesures pédagogiques pourraient être éventuellement proposées ; il n'y a pas lieu de transmettre la demande au médecin de l'EN.
- **Si OUI : Documents ou éléments à fournir :**
  - Renseignements pédagogiques (utiliser l'annexe correspondant au cycle d'enseignement ou l'annexe-lycée)
  - Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE), le cas échéant
  - Travaux scolaires significatifs
  - Derniers bulletins scolaires

Pour une demande dans le premier degré, l'élève est-il suivi par le RASED ? Oui  Non

Date et cachet de l'école ou de l'établissement

**A adresser au directeur d'école ou au chef d'établissement qui le transmettra au médecin de l'éducation nationale seulement en cas de difficultés scolaires durables**



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

## Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Renseignements pédagogiques pour un élève de lycée

Année scolaire : 20.. /20..

***A renseigner par l'équipe pédagogique uniquement en cas de difficultés scolaires durables (cf annexe 3)***

Nom, prénom de l'élève : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Ecole : ..... Classe : .....

***En tenant compte de la classe au sein du cycle, indiquez les difficultés rencontrées :***

- En lecture de textes ou d'énoncés :

Préciser : .....

- En lecture d'images, cartes, figures :

Préciser : .....

- En expression orale :

Préciser : .....

- En compréhension du texte lu :

Préciser : .....

- En langues vivantes (oral, écrit) :

Préciser : .....

- En logique, raisonnement :

Préciser : .....  
.....

- Pour finir les contrôles dans les temps impartis :

Préciser : .....  
.....

- Pour fournir un travail écrit (fatigabilité, écriture peu ou pas lisible, difficultés en copie ou en production...) :

Préciser : .....  
.....

- Pour orthographier même les mots courants (erreurs, écriture phonétique) :

Préciser : .....  
.....

- En comportement (concentration, contrôle de soi) :

Préciser : .....  
.....

Date et cachet de l'établissement

**Document à remettre au médecin de l'éducation nationale, en cas de difficultés scolaires, accompagné de l'avis de l'équipe pédagogique (annexe 3)**